

INSCRIPTION ALSH
MERCREDIS APRES-MIDI
 Période : du 07/06/2017 au 05/07/2017

➤ A retourner en Mairie **avant 2017**

NOM & Prénom de facturation :
 Adresse de facturation :
Tel en cas d'urgence :

Enfant(s) à inscrire à l'Accueil de Loisirs :

Nom	Prénom	Date de naissance	Scolarisé à Ploubezre*	Repas pris au restaurant scolaire*

* Répondre par oui ou par non

Rappel :

Les enfants scolarisés à Ploubezre et inscrits à la cantine du mercredi prennent leur repas à partir de 12h30. Les enfants non scolarisés à Ploubezre et inscrits au Centre de Loisirs du mercredi après-midi peuvent prendre leur repas au restaurant scolaire à partir de 12h30. Le tarif appliqué est le même que pour un enfant scolarisé à Ploubezre.

Le centre de loisirs ouvre à 13h30 pour les enfants qui ne déjeunent pas au restaurant scolaire.

Toute ½ journée inscrite est due. Annulation de la prestation sur présentation d'un certificat médical ou si le service enfance jeunesse est prévenu au minimum le matin de l'absence de l'enfant.

Cocher les cases correspondantes

		Petits (PS à GS)	Grands (CP à 6 ^{ème})
Jours		Présence	Présence
Mercredi	07/06/2017		
Mercredi	14/06/2017		
Mercredi	21/06/2017		
Mercredi	28/06/2017		
Mercredi	05/07/2017		

Observations :

Toute inscription vaut engagement définitif et donc engagement à payer pour la période réservée.

Je, soussigné(e) _____, agissant en qualité de (Père, Mère, Tuteur, Titulaire de l'autorité parentale)* demande l'inscription à l'ALSH du mercredi après-midi de mon (mes) enfant(s) désigné(s) ci-dessus.

* Rayer les mentions inutiles

A _____, le

Signature